

# TP | Technicien en Logistique d'Entreposage

Certification enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles

## RECRUTEMENT

- / Tout public ayant des notions en anglais (niveau A2)
- / Formation accessible en contrat d'apprentissage pour les jeunes de 16 à 29 ans révolus
- / Personnes en situation de handicap, créateurs/repreneurs d'entreprise et sportifs de haut niveau : pas de limite d'âge
- / Formation accessible en contrat de professionnalisation pour les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail de plus de 26 ans, personnes bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH,...) ou ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI)
- / Organisé, sens du service, sens des responsabilités, ponctualité, capacité d'autonomie
- / Aptitude médicale à la conduite de chariots

## PRÉREQUIS

- / Organisé, sens du service, sens des responsabilités, ponctualité, capacité d'autonomie
- / Aptitude médicale à la conduite de chariots

## CONTENU DE LA FORMATION

### / Coordination et régulation de l'activité liée au flux de marchandises dans l'entrepôt

- Contrôle des documents et des opérations liés aux réceptions et expéditions de marchandises en entrepôt
- Vérification de la conformité de l'implantation des marchandises des stocks physiques et informatiques
- Identification et prise en compte des règles de sécurité liées aux matériels de manutention et de stockage
- Adaptation au quotidien des activités liées aux flux de marchandises en entrepôt

### / Planification des activités logistiques et animation d'une équipe d'opérateurs en entrepôt

- Réalisation et mise en oeuvre des plannings d'activité des opérateurs en entrepôt
- Suivi des ratios de production d'une équipe d'opérateurs en entrepôt
- Animation d'une équipe d'opérateurs d'entrepôt

## VALIDATION

/ Titre professionnel de Technicien en Logistique d'Entreposage si résultat positif. Si échec au titre, possibilité de délivrance de CCP suite à la délibération du jury.

## LES + DE LA FORMATION

- / Solide formation théorique et pratique sanctionnée par un diplôme professionnel délivré par le Ministère du Travail
- / Obtention des CACES® 1A, 3 et 5
- / Une voie d'insertion professionnelle privilégiée
- / Un accompagnement dans les démarches administratives
- / Une mise en relation avec les entreprises

## LES + DE L'ALTERNANCE

- / Un contrat de travail en CDD ou CDI
- / Un salaire pendant toute la durée du contrat
- / Une formation entièrement financée
- / Un rythme associant formation théorique et travail en entreprise
- / Un accompagnement par un tuteur ou maître d'apprentissage
- / Un accès à la carte d'étudiant des métiers ouvrant droit à davantage de réductions pour les apprentis

## LES AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- / Prise en charge partielle ou complète du coût de la formation
- / Différentes aides financières (prime à l'apprentissage, crédit d'impôt, aide de l'État, bonus alternants...)
- / Exonérations partielle ou complète des cotisations sociales
- / Prise en charge des démarches administratives par AFTRAL
- / Pré-recrutement par les services AFTRAL

Cette fiche présente les grandes lignes de la formation. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans le prospectus de formation sur le site [aftral.com](http://aftral.com)

Le contenu de la formation correspond aux compétences à acquérir (en centre et en entreprise) dans le cadre du référentiel de la certification.

AFTRAL, Etablissement privé de formation professionnelle, déclaré sous le numéro de déclaration d'activité 11750091675. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Votre centre AFTRAL

**AFTRAL**  
ZAC des Châtelliers nord  
285 Rue Léonard de Vinci  
45400 SEMOY  
Tél. 02.38.83.68.88

Des formations pour aller loin

[aftral.com](http://aftral.com) |       | 0 809 908 908 Service gratuit + prix appel